



**VIVRE EN VILLE**  
la voie des collectivités viables

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## Rentrée parlementaire québécoise

# Les choix faits cet automne marqueront l'avenir

## La relance économique et la politique-cadre sur les changements climatiques doivent s'arrimer et s'ancrer dans les collectivités

**Québec, le 15 septembre** – Alors que les parlementaires sont de retour à l'Assemblée nationale, Vivre en Ville rappelle que les choix qui seront faits cet automne en matière d'infrastructures et de lutte contre les changements climatiques marqueront l'avenir du Québec. Une occasion unique se présente pour transformer durablement l'économie avec une relance solidaire, prospère et verte, ancrée dans les collectivités.

Malgré la COVID, l'année 2020 doit être, comme s'y est engagé le gouvernement, celle de l'environnement. Le dévoilement du Plan pour une économie verte devra mettre en place les conditions nécessaires à l'atteinte des cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, en plus de préparer le Québec à s'adapter aux nouveaux aléas du climat.

« Nous n'avons pas le luxe de nous tromper: les choix faits dans la relance de cet automne marqueront l'avenir », affirme Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville. « Les villes et les villages font face à plusieurs défis que la COVID est loin d'avoir fait disparaître. Nous avons besoin d'un plan de match adapté aux besoins et capable de nous amener à bâtir, d'ici 20 ans, des milieux de vie sobres en carbone, où le logement est abordable, la mobilité durable et les commerces locaux et de proximité. »

### Cinq propositions pour la relance

En juin, Vivre en Ville avait transmis au gouvernement [cinq propositions \(accompagnées de 30 mesures\)](#) :

- **Investir dans des réseaux de transport du 21e siècle** afin d'améliorer les conditions de mobilité et de mettre en valeur des technologies d'ici, notamment en assurant la bonne réalisation du projet de tramway de Québec qui constitue la priorité immédiate.
- **Soutenir la vitalité des cœurs de collectivités et de leur offre commerciale**, notamment via un plan de soutien massif aux centres-villes.

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org |  [twitter.com/vivreenville](https://twitter.com/vivreenville) |  [facebook.com/vivreenville](https://facebook.com/vivreenville)

■ **QUÉBEC**  
CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT  
FRÉDÉRIC BACCHÉ  
870, avenue De Salaberry, bureau 311  
Québec (Québec) G1R 2T9  
T. 418.522.0011

■ **MONTRÉAL**  
MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480  
Montréal (Québec) H2X 3V4  
T. 514.394.1125

■ **GATINEAU**  
200-A, boulevard Saint-Joseph  
Gatineau (Québec) J8Y 3W9  
T. 819.205.2053



- **Privilégier un développement territorial à faible impact environnemental et à fort impact économique et social**, notamment en créant un Fonds en aménagement et urbanisme durables.
- **Développer des territoires nourriciers dans toutes les régions du Québec**, notamment en fermant la porte aux tentatives d’empiètement sur le territoire agricole, comme à Saint-Hyacinthe.
- **Favoriser l’abordabilité du logement dans des milieux de vie durables**, notamment en construisant, d’ici 5 ans, au moins 40 000 logements sociaux et communautaires.

Ces propositions s’inscrivent en cohérence avec celles du G15+, un collectif de leaders économiques, syndicaux, sociaux et environnementaux qui demande une relance solidaire, prospère et verte, et dont Vivre en Ville est l’un des membres fondateurs.

### **Une main tendue**

Vivre en Ville tend la main au gouvernement et reconnaît que le Québec fait face à des défis afin de déployer efficacement certains projets d’infrastructures. Une réforme en bonne et due forme de la loi sur l’expropriation apparaît nécessaire afin de mieux contenir les délais judiciaires pour les projets d’utilité publique.

Toutefois, la suspension d’importantes dispositions de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme, tel qu’il était prévu à l’article 27 de l’ancien projet de loi 61, enverrait un signal nocif encourageant le gaspillage du territoire. Un tel article doit être exclu du futur projet de loi sur la relance.

Tel que proposé dans son [mémoire sur le projet de loi 61](#) visant la relance de l’économie québécoise, Vivre en Ville appelle le gouvernement à accélérer uniquement les projets cohérents avec les objectifs du Plan pour une économie verte.

Les choix qui seront faits cet automne marqueront l’avenir. Comme c’est le cas depuis le début de la pandémie, Vivre en Ville appelle les parlementaires à collaborer entre eux et avec la société civile afin de relever les défis actuels et futurs.

- 30 -

### À propos de Vivre en Ville

Organisation d’intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l’échelle du bâtiment qu’à celles de la rue, du quartier et de l’agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l’innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l’intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.



**VIVRE EN VILLE**  
la voie des collectivités viables

### Renseignements

Samuel Pagé-Plouffe  
Coordonnateur – Affaires publiques et gouvernementales  
514-714-6762  
[samuel.page-plouffe@vivreenville.org](mailto:samuel.page-plouffe@vivreenville.org)

